



**Arrêté n° 2024-201 du 29 mars 2024 portant création
d'un comité de sélection au titre des opérations de
mutation, de détachement et de recrutement par
concours des enseignants-chercheurs**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 712-2 5° et L. 952-6-1, et le cas échéant L. 713-9,
Vu le décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux enseignants-chercheurs,
Vu le décret n° 2022-822 du 16 mai 2022 fixant des dispositions dérogatoires à la proportion minimale de quarante pour cent de chaque sexe dans la composition des comités de sélection des concours de recrutement des professeurs des universités relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur,
Vu l'arrêté du 15 juin 1992 fixant la liste des corps des fonctionnaires assimilés aux professeurs des universités et aux maîtres de conférences,
Vu les statuts de La Rochelle Université,
Vu l'avis du directeur de la composante L713-9 concernée par un recrutement sur emploi d'enseignant-chercheur,
Vu le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de La Rochelle Université dans sa séance du 27 février 2024, portant avis favorable sur la composition structurelle des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs,
Vu le procès-verbal de délibération du conseil académique restreint de La Rochelle Université dans sa séance du 28 mars 2024, portant avis favorable sur la composition nominative des comités de sélection mis en place au titre de la campagne 2024 de recrutement des enseignants-chercheurs et sur la nomination des président et vice-président des comités de sélection,

ARRÊTE

Article 1

Un comité de sélection chargé, dans une 1ère séance d'examiner les candidatures, puis dans une 2ème séance d'auditionner les candidats et de classer les candidatures, selon leurs mérites scientifiques, constitué pour se prononcer en qualité de jury souverain, est créé dans le cadre des opérations de recrutement à conduire sur l'emploi PR 4255 en 67 Biologie des populations et écologie pour une prise de fonctions le 1^{er} septembre 2024.

Article 2

Sont nommés membres du comité de sélection pour l'emploi désigné ci-dessus :

Internes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	CAURANT	FLORENCE	PR	67
M.	BOST	CHARLES-ANDRÉ	DR	67
M.	RIDOUX	VINCENT	PR	68

Externes à l'établissement - Spécialistes de la discipline

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	BOUSQUET MELOU	ANNE	PR	67
M.	GASPARINI	JULIEN	PR	67
M.	VOITURON	YANN	PR	67
Mme	BAUDRIMONT	MAGALIE	PR	67

Internes à l'établissement - Autres disciplines

Civilité	Nom d'usage	Prénom	Corps	Discipline et spécialité
Mme	THIERY	VALERIE	PR	32

Article 3

Les personnalités dont les noms suivent sont nommées respectivement présidente et vice-président du comité de sélection créé pour l'emploi désigné ci-dessus :

- > CAURANT FLORENCE
- > BOST CHARLES-ANDRE

Article 4

Le directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, lequel sera publié au recueil des actes administratifs de l'université.

Fait à La Rochelle, le 29 mars 2024.

Le président

Jean-Marc Ogier

